

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

N° VA_DEL2024_191

Objet : Anticipation de crédits d'investissement

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Farid OUKAID, Alexis VLANDAS, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

L'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption de budget avant cette date, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Considérant que le budget primitif sera présenté à l'assemblée en avril 2025 et compte tenu de l'engagement de travaux ou de commandes ne faisant pas l'objet de reports de crédits,

Après avis de la Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats du lundi 2 décembre 2024, il est proposé aux membres du conseil d'ouvrir, par anticipation du budget 2025, les crédits des chapitres 20, 204, 21, 23, 27 et les chapitres d'opération pour un montant de 6 953 250 € dont l'affectation est reprise dans le tableau annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition, Claudine REGULSKI, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207646-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024

Chapitre	Voté BP 2024	Anticipation proposée 2025
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	890 000,00	222 500,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	390 800,00	97 700,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 478 200,00	1 908 550,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 077 000,00	898 250,00
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 000,00	700 000,00
201601 PROJET CENTRE VILLE	542 000,00	150 000,00
201603 NOUVEAU GS NORD	50 000,00	0,00
201607 RENOVATION ESPACES PUBLICS ANNAPPES	150 000,00	100 000,00
201610 VIDEOPROTECTION	630 000,00	100 000,00
201612 RENOVATION EGLISE FLERS BOURG	1 000 000,00	0,00
201901 ROSE DES VENTS	6 551 000,00	2 000 000,00
201903 FERME SAINT SAUVEUR	15 000,00	0,00
202001 MOTTE FEODALE	50 000,00	0,00
202102 FOS TENNIS	1 550 000,00	387 500,00
202201 TRANSITION ENERGETIQUE	1 304 000,00	150 000,00
202202 MUSEE DES MOULINS	245 000,00	61 250,00
202301 RENOVATION ESPACES PUBLICS RESIDENCE	180 000,00	45 000,00
202302 RENOVATION ESPACES PUBLICS TRIOLO	130 000,00	32 500,00
202401 GROUPE SCOLAIRE CHOPIN	5 000,00	0,00
202402 CAL JEAN MERMOZ	100 000,00	0,00
202403 MAISON DE SANTE BRES	270 000,00	100 000,00
Total général	27 813 000,00	6 953 250,00